

## **ARRETE MUNICIPAL**

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

**VU** le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

**VU** les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

**VU** l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière,

**CONSIDERANT** les travaux d'élagage et d'abattage le long de la Souffel par les entreprises La PAYSAGERIE et MATHIEU Elagage pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg dans la rue de la Souffel à Mundolsheim

### **A R R E T E**

**Article 1er :** Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 10 janvier et le 11 janvier 2024 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h comme suit :

#### **RUE DE LA SOUFFEL**

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

##### **LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES**

- Rétrécissement de la chaussée aux abords du chantier face au terrain du 7 rue des Saules
- Les piétons seront invités à prendre le trottoir d'en face

Ajouter Réglementation 4.03.05

##### **VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE « GENANT »**

- Stationnement interdit aux abords du chantier

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par la PAYSAGERIE et MATHIEU Elagage

**Article 3 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Madame la Présidente de l'Eurométropole, service circulation,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg – Direction de l'environnement et des services publics urbains – 1 parc de l'Etoile – 67076 STRASBOURG Cedex,
- Affichée sur le site internet de la commune le 21/12/2023.



Fait à Mundolsheim, 20 décembre 2023

Béatrice BILLOU

Maire de Mundolsheim